

Jean-Pierre Picard
Directeur du Département Politiques et
Pratiques Educatives des CEMEA



Ecole/Hors école

Le titre de la table ronde « *Ecole/Hors Ecole* » interpelle l'identité des CEMEA, mouvement d'éducation nouvelle, association d'éducation populaire et association éducative complémentaire de l'Enseignement Public qui pose comme principe fondamental que l'éducation est globale et de tous les instants.

Quelques repères :

- Les Ceméa inscrivent leur action dans le cadre du service public et laïque d'éducation, valeurs fondatrices de l'école de la République.
- Mouvement d'éducation nouvelle, ils placent les questions liées à l'école au cœur de leur action et leur réflexion. L'école ne peut pas tout seule et nous ne pouvons rien sans elle. Même si elle reste le dispositif central incontournable et indispensable dans le système éducatif, elle n'est pas l'unique lieu de formation. Les temps et les lieux d'acquisition des connaissances sont divers. Il convient aujourd'hui d'articuler l'action de l'école avec celles des autres lieux et de développer les partenariats entre les différents acteurs de la cité. Cette logique nécessite une grande cohérence entre les différentes actions notamment au travers des projets éducatifs locaux. En ce sens les politiques éducatives locales doivent garantir, en lien avec le système scolaire national, la justice sociale et l'équité dans l'accès de tous aux savoirs et à la culture.
- C'est l'articulation, la complémentarité et la cohérence entre l'école et le hors école qui aujourd'hui contribuent à la réussite de l'enfant et du jeune.
- La complémentarité n'est ni la substitution ni la subordination de l'un par rapport à l'autre.

En d'autres termes, l'intitulé de la table ronde pose la question du rapport entre éducation formelle, éducation non formelle et éducation informelle. Là, je me réfère aux définitions, énoncées par Jean François Magnin Directeur Général Adjoint des CEMEA.

Education formelle : il s'agit d'activités structurées dans le cadre des systèmes scolaire et universitaire. Elles se traduisent par des programmes d'études planifiées par un ou plusieurs enseignants et mènent généralement à une reconnaissance officielle des acquis. (Examens, diplôme, qualification).

Education non formelle : il s'agit des activités structurées ayant des objectifs éducatifs clairement énoncés se situant généralement en dehors des systèmes scolaires et universitaires et ne menant pas à une reconnaissance officielle des acquis reconnus par ceux-ci. Rien n'empêche d'avoir une reconnaissance spécifique au niveau d'un groupe par exemple.

Education informelle : il s'agit d'un processus se déroulant tout au long de la vie permettant d'acquérir des valeurs, des comportements, des compétences et des connaissances en dehors d'un dispositif structuré à partir d'expériences quotidiennes, d'influences éducatives et d'autres ressources de son environnement.

L'école se rattache essentiellement mais pas exclusivement à l'éducation formelle.

Le temps libre, le hors école, est l'espace privilégié de l'éducation non formelle et informelle. Au sein de ce temps libre, les loisirs occupent une place importante mais ne le recouvre pas totalement.

La télévision, les voyages, la lecture par exemple sont des vecteurs de l'éducation informelle sauf s'ils sont utilisés comme supports dans un espace éducatif structuré.

Les centres de vacances, les centres de loisirs, les ateliers éducatifs périscolaires, s'il possède un réel projet éducatif intentionnel sont des espaces d'éducation non formelle pour les enfants et les adolescents qu'ils reçoivent.

Nous percevons là au travers de ces définitions et quelques exemples les spécificités du dans et hors école.

Je disais au début de mon propos que la réussite de l'enfant ou du jeune s'appuyait sur la complémentarité entre le temps scolaire et le temps non scolaire. L'expérience acquise, la prise en compte des multiples sollicitations de l'environnement nourrissent les apprentissages scolaires, contribuent à donner du sens à ceux-ci. Si l'école génère de l'inégalité sociale, c'est encore plus sensible dans le hors école beaucoup plus exposé, beaucoup plus poreux à la marchandisation, à l'influence du contexte sociale. D'où la nécessité d'une politique éducative publique globale, cohérente et maîtrisée.

Je voudrais terminer mon propos par quatre exemples qui illustrent ce que je viens de dire dans le sens de la complémentarité.

- Les ateliers relais : ils sont destinés à un public de collégiens en grande difficulté, à la limite de rupture. L'objectif visé est bien la re-scolarisation de ces élèves ; Cela ne doit pas conduire ni à l'exclusion de fait, ni à la banalisation de ces situations conduisant à la mise en place de filière parallèle. L'approche scolaire ou plus ludique de l'activité modifie le rapport au savoir et contribue à redonner de l'appétence pour apprendre. (ex atelier d'écriture et jeux sportifs).
- L'Accompagnement à la scolarité : il n'est ni du soutien, ni du rattrapage scolaire qui sont du ressort de l'enseignant. Il ne se réduit à l'aide aux devoirs mais est d'abord un ensemble d'activités socioculturelles, sportives qui vient nourrir et donner sens aux apprentissages scolaires comme je l'évoquais tout à l'heure. Il ne s'agit encore moins de faire l'école après l'école. Dans ce domaine les pouvoirs publics et les associations complémentaires de l'enseignement public ont un rôle prépondérant à jouer si nous ne voulons pas délaisser ce champ au profit d'organismes à vocation marchande comme nous pouvons le lire et l'entendre parfois.
- Les ateliers éducatifs et les activités dans le cadre des CEL : il est important de différencier, dans la conduite et la mise en œuvre, l'activité dans le cadre scolaire et dans le cadre non scolaire, sans aucune confusion possible. (ex : activités scientifiques, les activités physiques et sportives).

La différenciation se situe dans les objectifs attribués à l'activité et à leur validation. Quant aux pratiques pédagogiques, en référence à l'éducation nouvelle, elles concernent tout l'école que le hors école.

- Les CLSH et les CVL: même s'ils sont plus éloignés de l'école que les exemples précédents, ils sont tout autant, en complémentarité avec celle-ci, des lieux d'éducation, de socialisation, d'acquisition de savoirs.

Voilà très rapidement posés quelques repères, quelques idées qui j'espère contribueront à notre réflexion collective.

Je vous remercie de votre attention.